

Burundi : Le pouvoir joue avec l'Histoire et entretient une bombe à retardement

@rib News, 13/04/2015 La démocratie en danger au Burundi Par Isaac Nizigama Le Burundi est en train de se diriger dangereusement vers une crise sans précédent, du moins si rien n'est fait pour renverser la tendance. Celle-ci est alimentée par une propagande malsaine des gens voulant à tout prix se maintenir au pouvoir, sans se soucier des lois, de la paix, de la stabilité et de la démocratie dans ce petit pays longtemps meurtri par des violences cycliques. À quelques semaines seulement avant le début des élections, les tenants du pouvoir à Bujumbura, membres du parti CNDD-FDD, s'efforcent de défendre un troisième mandat illégal du Président actuel en entretenant volontairement la confusion notamment autour de trois enjeux :

1° La popularité et l'avenir du parti CNDD-FDD sont confondus avec ceux du Président actuel et de son troisième mandat. Comme si ce Parti s'identifiait à une seule personne. Comme si après Nkurunziza et son équipe, le Parti CNDD-FDD ne peut pas survivre et demeurer populaire. D'où ceux qui se sont opposés à ce troisième mandat anticonstitutionnel ont été chassés du Parti. Parmi eux, des personnalités qui ont servi fidèlement ce parti depuis sa création. Où sont partis l'honneur, la dignité, la grandeur, la réputation, la reconnaissance...? Pour un parti qui vient de diriger le pays pendant 10 ans, ceci constitue une nouvelle preuve de l'incapacité de ses dirigeants actuels de comprendre et de s'inscrire résolument dans la logique de la démocratie pluraliste, du pluralisme idéologique, de la liberté d'opinion et d'expression, du respect des droits civils et politiques des populations dirigées, y compris au sein de ses propres membres.

2° Le peuple est confondu avec les partisans du parti CNDD-FDD. Ceux qui refusent d'y adhérer ou de participer à ses activités, sont fustigés, maltraités, traités d'ennemis de la Nation burundaise. L'intolérance politique est au comble, le parti CNDD-FDD veut s'originer en parti unique, il veut réinstaurer le monopartisme de fait au Burundi. Actuellement le CNDD-FDD se donne comme «Parti du peuple», comme si les autres formations politiques ne sont pas également des voix du peuple burundais. Or, le Burundi appartient de droit à tous les Burundais. Nul ne doit être victime d'exclusion, de marginalisation, de déni des droits, y compris le droit à la vie, uniquement pour ses opinions politiques, ses choix idéologiques légitimes et légaux, en autant que ces attitudes ne troublent pas l'ordre public et ne portent pas atteinte aux droits des autres. La citoyenneté burundaise est au-dessus de l'appartenance politique et ethnique. La Constitution actuelle du Burundi défend le Burundi en tant que tel. Confondre les intérêts d'un seul parti politique avec ceux du peuple burundais dans son ensemble, c'est se rendre coupable d'exclusion et de divisionnisme, c'est échouer à défendre les intérêts supérieurs de la Nation burundaise,...

3° Les acquis démocratiques et historiques principalement à la signature et à la mise en application de l'Accord d'Arusha de 2000 et des autres accords qui s'en sont suivis, semblent revêtir peu d'importance chez les partisans du CNDD-FDD qui soutiennent la troisième candidature du Président Nkurunziza. Ceux-ci semblent vouloir gouverner le Burundi comme si l'histoire récente, qui pourtant les a portés au pouvoir, n'avait pas d'importance historique devant dicter l'orientation future de la politique du pays. Ce type de politique n'est dicté en dernière analyse que par un ventrisme éhonté, un égocentrisme incompatible avec la culture burundaise d'ubuntu et d'ubugabo, d'ubushingantahe,.... Parce que pour accéder au pouvoir, ces tenants du pouvoir actuel ont dû d'abord signer l'Accord d'Arusha à travers les Accords de cessez-le-feu signés. Ils ont dû souscrire à l'esprit et à la lettre de cet Accord historique d'août 2000. Ils ont juré fidélité à la Constitution de 2005 qui s'en est inspirée. Prétendre s'affranchir de ces textes fondamentaux, rien que parce qu'on croit que ce faisant l'on va se perpétuer au pouvoir en se faisant plébisciter par la masse populaire qui, de toute évidence, a besoin d'être dirigée et orientée, relève de la haute trahison. C'est aussi couper la branche de l'arbre sur laquelle on est assis depuis 10 ans. En un mot, c'est suicidaire ! La seule manière de s'assurer un avenir meilleur à la fois pour eux et pour le peuple burundais, c'est de défendre les acquis démocratiques et historiques issus de l'Accord d'Arusha et de la légalité constitutionnelle tant et aussi longtemps que ces textes n'ont pas fait l'objet de révision. La démocratie ce ne sont pas seulement les élections (sinon on verserait dans ce qu'on appelle la «démocratie du nombre»), c'est aussi le respect des principes démocratiques (les textes juridiques protégeant les droits des citoyens, surtout des minorités). Entretenir la confusion autour de ces enjeux majeurs dans la politique burundaise contemporaine sous prétexte qu'on se voit capable de mobiliser, avec les moyens de l'État qui est une chose publique, donc commune à tous les Burundi, des millions de partisans, c'est jouer avec l'Histoire, c'est entretenir une bombe à retardement dont l'explosion risque d'être plus dévastatrice que tous les cycles de violence que le Burundi a déjà connus. C'est pourquoi, nous, Burundi, attendons de notre Président qui a bénéficié de notre confiance depuis 2005, qu'il prononce un discours d'un homme d'État, un discours rassurant, adressé à tous les Burundi et à la Communauté internationale, et clarifiant sans aucun ambiguïté qu'il est inéligible cette année à sa propre succession et qu'il se propose à remettre le bâton de commandement à son successeur. Ce discours de paix et d'espoir pourra ramener, de façon générale, les choses dans l'ordre normal et le calme dans le pays. Et les élections pourront se dérouler avec moins de tension et plus de confiance. Autrement dit, ce discours est attendu comme un droit légitime du peuple burundais qui a droit à la paix, à la démocratie, à la stabilité, à la dignité, et à la protection de la part de ses dirigeants élus. Isaac Nizigama.